



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce non sédentaire

Question écrite n° 93626

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur l'importance du secteur des marchés et du commerce non sédentaire qui participe au dynamisme des centres villes. Il répond à une demande importante de nos concitoyens, notamment celles et ceux qui peuvent difficilement se déplacer, qui sont attachés à ce modèle de lien social et économique de proximité. Aussi, il souhaite connaître les mesures de soutien que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour pérenniser le travail des commerçants non sédentaires qui occupent une place essentielle dans la vie des communes, particulièrement dans nos zones rurales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93626

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 février 2012

Question publiée le : 16 novembre 2010, page 12383

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)